

Règlement de consultation

Fabrication de la plateforme de carottage du navire Anita Conti

Dates clés	
Poser des questions	Avant le 24/02/2026
Déposer mon offre	Avant le 3 mars 2026 à 17h00
Maintenir mon offre (délai de validité)	6 mois

Informations utiles	
Profil acheteur	<u>PLACE</u>
Référence de la consultation	N°261000015
Signature électronique	Autorisée

SOMMAIRE

01

Découvrir le projet

Qui sommes-nous ? Quel est notre besoin ? Comment est organisée cette consultation ?

02

Prendre connaissance du dossier

Quel est le contenu du dossier ? Comment poser des questions ?

03

Comprendre le processus de sélection

Quelles sont les conditions pour participer ? Quels sont les critères de choix des offres ?

04

Répondre au marché

Quels documents remettre ? Où les déposer ? Peut-on répondre à plusieurs ?

1. Découvrir le projet

1.1 Présentation de l'acheteur

Cette consultation est lancée par l'**Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer)**, établissement public industriel et commercial, chargé de connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable.

Pour plus d'informations : <https://www.ifremer.fr>

1.2 Présentation du projet

Ce marché entre dans le cadre de la construction d'un nouveau navire semi-hauturier de l'**Ifremer** appelé *Anita Conti*. **L'objet du marché est de réaliser la fabrication et les essais de la plateforme de carottage du NO Anita Conti.**

Le détail des prestations figure dans les autres documents du dossier de consultation des entreprises (DCE).

1.3 Présentation de la consultation

Type de marché	Fourniture
Procédure	Procédure adaptée
Forme du marché	Marché à prix global et forfaitaire
Décomposition du marché	Marché non-alloti
Prestations optionnelles	Variantes : non Tranches optionnelles : non Prestations supplémentaires éventuelles : non
Négociation	Possible (cf.3.3. Participer aux négociations)

2. Prendre connaissance du dossier

2.1 Vérifier le contenu du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises)

Le dossier DCE de ce marché comprend les documents suivants :

- **Le présent règlement de consultation (RC)**
- **L'acte d'engagement (AE)**
- **Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;**
- **Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;**

- **Le formulaire de candidature.**

Lors du téléchargement du dossier, nous vous recommandons vivement de vous **identifier**, afin d'être tenu informé automatiquement des reports de délai, modifications et précisions éventuellement apportées au marché en cours de consultation.

2.2 Poser des questions

Le candidat peut poser des questions à l'acheteur, via le profil acheteur sur PLACE.

Les réponses par téléphone ne concerneront que des questions élémentaires. S'agissant de questions plus poussées d'ordre technique ou administratif, le candidat doit obligatoirement poser sa question sur la plateforme de dématérialisation.

En cas de difficultés d'accès à la plateforme, le candidat peut contacter la Cellule Marchés de l'Ifremer à l'adresse suivante : cellule.marche@ifremer.fr

2.3. Télécharger les compléments d'informations

L'acheteur répond aux questions posées et/ou transmet des informations complémentaires et/ou des corrections en modifiant le DCE mis à disposition sur le profil acheteur.

L'Ifremer se réserve le droit d'apporter, au plus tard 5 jours calendaires avant la date limite de remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats n'ont pas à apporter de complément au dossier de la consultation, néanmoins **le candidat aura l'obligation de vérifier que ces documents ne contiennent pas d'erreurs, omissions ou contradictions qui sont normalement décelables par un professionnel.** Dans ce cas, il devra obligatoirement annexer à son acte d'engagement un état faisant apparaître ces erreurs, omissions ou contradictions, et présentera, s'il y a lieu, une proposition complémentaire incluant le coût des prestations supplémentaires.

3. Comprendre le processus de sélection

3.1. Respecter les conditions de participation

Pour que sa candidature soit admise, le candidat doit compléter le formulaire de candidature, attestant qu'il ne lui a pas été interdit de concourir à un marché public et qu'il dispose de toutes les capacités financières, techniques et professionnelles nécessaires pour exécuter le marché dans de bonnes conditions :

1° Les candidats doivent disposer d'un niveau d'expérience suffisant, démontré par des références adéquates provenant de marchés exécutés antérieurement ou en cours d'exécution portant sur des prestations similaires en nature et volume de services.

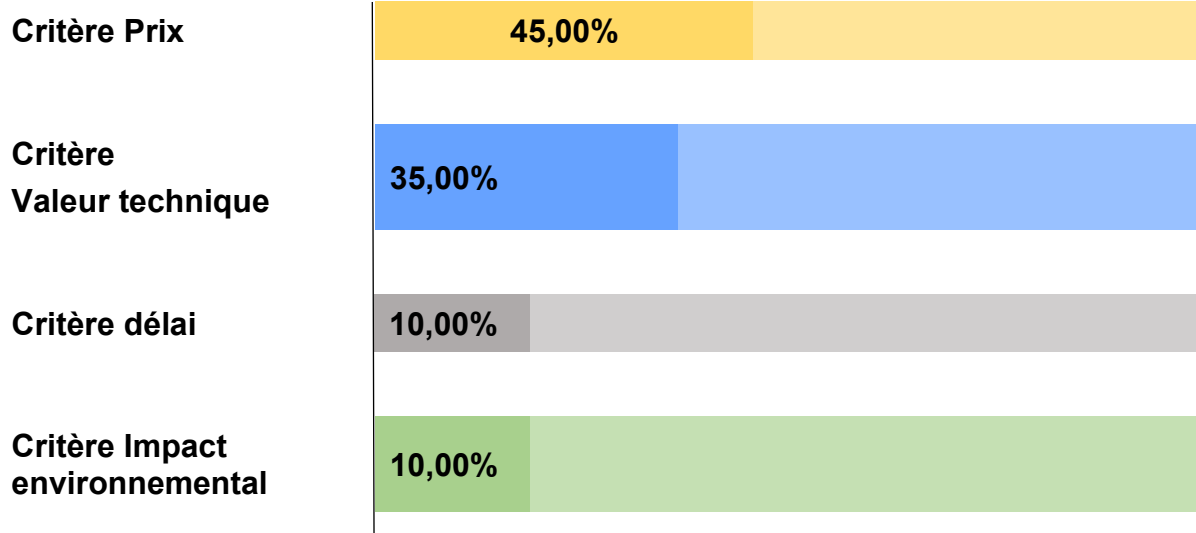
2° Les candidats doivent disposer de capacités techniques suffisantes pour assurer l'exécution des prestations, en termes de moyens techniques généraux et de moyens humains.

3° Les candidats doivent avoir réalisé au cours des trois derniers exercices un chiffre d'affaires en adéquation avec les prestations du marché.

Tout soumissionnaire n'ayant pas transmis tous les renseignements demandés ou dont les capacités paraissent insuffisantes sera éliminé.

3.2. Tenir compte des critères de sélection

L'acheteur retiendra l'offre du candidat arrivant en tête du classement des offres réalisé à partir des critères de sélection suivants :



Calcul de la note prix

La note prix est calculée à partir du montant total HT du marché indiqué à l'acte d'engagement. La note maximale de 20 est attribuée au candidat qui présente le montant total HT le moins élevé. Les notes des autres candidats sont attribuées selon la formule indiquée ci-dessous :

$NP = 20 \times (\text{montant total HT le moins disant} / \text{montant total HT de l'offre analysée})$.

Calcul de la note valeur technique

La note relative à la valeur technique est notée sur 20 points en application des sous-critères suivants :

Sous-critères n°1 :

Processus de fabrication envisagé par le candidat (5 points)

Sous-critères n°2 :

Définition du moteur et de l'entraînement (4 points)

Sous-critères n°3 :

Pièces et matériels proposés pour les éléments électriques (coffret, boîte à boutons et connecteurs) (3 points)

Sous-critères n°4 :

Solutions proposées pour les garde-corps (2 points)

Calcul de la note délai

La note relative au délai de livraison est appréciée au regard de la rapidité d'exécution de la prestation proposée par le candidat. La note maximale de 20 points est attribuée au candidat présentant le délai de livraison le plus court. Les notes des autres candidats sont attribuées de manière proportionnelle, par ordre croissant, en fonction des délais proposés.

Calcul de la note impact environnemental

La note relative à l'impact environnemental est notée au regard des dispositifs mis en place par le candidat pour réduire l'impact environnemental de la fabrication de la plateforme (matériaux utilisés, procédés de fabrication, traitement des déchets etc.). Les dispositifs mis en place doivent être en lien direct avec l'objet du marché, concrets et vérifiables par des justificatifs/attestations écrites.

3.3. Participer aux négociations

Le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché directement sans négociation.

Suite à l'analyse des propositions, l'Ifremer se réserve la possibilité de conduire une ou plusieurs phases de négociation(s) avec les **5 candidats** dont les propositions auront été jugées les plus satisfaisantes au regard des critères de jugement des offres. Les conditions définitives de ces réunions seront précisées par courrier aux candidats retenus.

Les dispositions ouvertes à la négociation seront notamment les suivantes : **les modalités d'exécution des prestations, les caractéristiques techniques et financières des offres.**

L'Ifremer pourra demander à chacun des candidats admis aux négociations de compléter, de préciser voire de modifier leur proposition sans pour autant que ceux-ci emportent un changement fondamental de l'offre initiale du candidat.

Il est précisé que :

- Au cours de la ou des négociation(s), le pouvoir adjudicateur négocie avec les candidats retenus le contenu de leur offre ainsi que **tous les aspects du marché, aussi bien fonctionnels, techniques, méthodologiques, juridiques que financiers** ; à l'exception des exigences minimales et des critères de sélection des offres.
- Les négociations se dérouleront dans le respect des principes de transparence, d'égalité de traitement des candidats et du respect du secret industriel et commercial. À cette fin, le pouvoir adjudicateur ne donne pas, de manière discriminatoire, d'information susceptible d'avantager certains soumissionnaires par rapport à d'autres. Il informe par écrit tous les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été éliminées de tous les changements apportés aux spécifications

techniques ou aux autres documents de marché, autres que ceux qui définissent les exigences minimales.

- **L’Ifremer s’interdit de communiquer aux autres candidats des solutions ou informations confidentielles communiquées comme telles par un candidat dans le cadre de la discussion, sans l’accord de celui-ci.** Il appartiendra aux candidats de préciser les éléments de leur proposition qui relèvent de la confidentialité.

- Les réunions feront l’objet d’un compte-rendu écrit. La durée des négociations sera équitable entre les candidats. L’ordre de passage sera celui du dépôt des plis contenant les offres. Les candidats pourront être invités à remettre de nouvelles offres sur la base des négociations.

3.4. Confidentialité

Le candidat s’engage à ne pas utiliser les informations fournies par l’Ifremer dans un autre but que son offre. Le candidat s’engage à ne pas divulguer les informations et les documents fournis par l’Ifremer et à ne pas les communiquer à un tiers sans son autorisation préalable.

3.5. Conflit d’intérêt

Le candidat au marché s’engage à avertir l’Ifremer de toute situation susceptible d’aboutir à un conflit d’intérêts. Il s’agit de toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché ou est susceptible d’en influencer l’issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché.

4. Répondre au marché

4.1. Candidater individuellement ou à plusieurs

Le candidat peut présenter une réponse seul ou accompagné d’autres opérateurs économiques. En cas de réponse à plusieurs, le candidat peut choisir de répondre en co-traitance (groupement d’entreprises) et/ou avec de la sous-traitance. L’acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l’attributaire du marché. Toutefois, le mandataire du groupement est obligatoirement solidaire.

L’appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale : il n’est pas exigé que chaque entreprise ait la totalité des compétences requises pour l’exécution du marché.

Néanmoins, dans ce cas, chaque entreprise constituant le groupement devra fournir l’ensemble des documents et renseignements relatifs à la candidature demandée dans le présent règlement de consultation. Il en est de même en cas de sous-traitance.

Possibilité de présenter pour le marché public plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de soumissionnaires individuels et de membres d’un ou plusieurs groupements : oui
- En qualité de membres de plusieurs groupements : oui

4.2. Constituer mon dossier de réponse (candidature et offre)

Langue : Français // Monnaie : Euros.

Le candidat doit fournir les documents suivants, dans un même pli :

Sous-dossier « Candidature »
☐ Le formulaire de candidature complété et signé.

Sous-dossier « Offre »
☐ L'acte d'engagement (AE) ☐ Un mémoire technique (trame libre) comprenant les informations suivantes : • Caractéristiques générales de l'offre (conformité au CCTP) ; • Processus de fabrication envisagé par le candidat ; • Définition du moteur et de l'entraînement ; • Pièces et matériels proposés pour les éléments électriques (coffret, boîte à boutons et connecteurs ; • Solutions proposées pour les garde-corps. • Planning prévisionnel (études, préparation, fabrication, essais en usine, livraison) comprenant les délais de validation de l'Ifremer

En l'absence d'un de ces documents, l'acheteur peut rejeter une offre : elle ne sera pas analysée.

4.3. Déposer mon dossier de réponse (candidature et offre)

Pour déposer votre dossier de réponse, **la transmission du pli électronique se fait exclusivement sur la plateforme PLACE.**

Les plis doivent être transmis **avant la date et l'heure de remise des offres**. Si le téléchargement se termine après, le pli est considéré « hors délai » et n'est pas analysé.

Ce dépôt électronique peut être accompagnée, de manière facultative, d'une **copie de sauvegarde** (sur une clé USB ou sur format papier). Dans ce cas, la copie de sauvegarde doit également parvenir, avant la date et l'heure limite de remise des offres, à l'adresse suivante :

IFREMER
DAJF/Cellule Marchés
1625 route Sainte-Anne
CS10070
29280 PLOUZANE

La copie de sauvegarde doit être insérée dans une enveloppe fermée précisant le numéro de référence de la consultation, l'intitulé du marché et la mention « **COPIE DE SAUVEGARDE - NE PAS OUVRIR** ».

4.4. Connaître les résultats de la consultation

A l'issue de l'analyse des offres, l'acheteur informera le candidat du sort réservé à sa réponse. Quelle que soit la décision de l'acheteur, le candidat en sera informé. Si le candidat arrivé en tête du classement ne dispose pas des documents prouvant la régularité de sa situation administrative et fiscale, le marché pourra être attribué au candidat suivant au classement.

Afin de pouvoir notifier le marché, il sera demandé **au seul candidat retenu** de transmettre les certificats et attestations mentionnées ci-dessous :

- Attestation de vigilance en cours de validité ;
- Attestation de régularité fiscale en cours de validité ;
- Attestations d'assurance en responsabilité civile professionnelle en cours de validité ;
- Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation ;

Chaque cotraitant et/ou sous-traitant présenté dans l'offre devra également transmettre ces certificats et attestations.

4.5. Calendrier prévisionnel de la consultation

Publicité	27/01/2026
Remise des offres initiales	03/03/2026
Réunion de négociation	10/03/2026
Invitation à remettre une offre finale	Mars 2026
Remise des offres finales	Mars 2026
Analyse/Notification	Avril 2026